

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion régulière du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 3 mars 2008 à 20 h à la salle de réunion de l'hôtel de ville.

**Présences : MM. Jean-Eudes Boudreau
Raymond Deslauriers
Donald Falardeau
Rémi Lebreux
Sandro Cormier (absence motivée)
Mme Marie-Christine Lavergne**

Monsieur Michel Lacroix, maire, préside la réunion.

08-03-50 ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion soit accepté en y laissant le varia ouvert.

08-03-51 PROCÈS-VERBAL

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : M. Donal Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la réunion du 4 février 2008 soit accepté en y ajoutant la résolution suivante :

#08-02-48 PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer désire améliorer les infrastructures existantes utilisées par la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le Centre communautaire des audomarois, communément appelé l'O.T.J. de Saint-Omer, a grandement besoin de travaux de rénovation et de réaménagement;

CONSIDÉRANT QUE l'usage actuel de ce centre par les organismes communautaires du milieu : Club de l'âge d'or, Chevaliers de Colomb, bibliothèque municipale, comptoir d'entraide, patinoire extérieure;

CONSIDÉRANT l'évaluation des coûts associés aux travaux requis.

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de ville de Carleton-sur-Mer dépose une demande de soutien financier dans le cadre du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* (PIQM) pour les travaux de rénovation et de réaménagement de l'O.T.J. à Saint-Omer.

08-03-52 COMPTES À PAYER

Monsieur Jean-Eudes Boudreau mentionne qu'il se retire des discussions à ce sujet.

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer approuve la liste des comptes à payer au 31 janvier 2008 pour un montant total de 168 727.89 \$.

Je, soussignée, Michelyne Leblanc, trésorière de la ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 31 janvier 2008.

Michelyne Leblanc
Trésorière

08-03-53 DÉROGATIONS MINEURES

1^{ère} demande : M. Christian Landry (résolution 08-03-53)

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte la demande en dérogation mineure déposée par monsieur Christian Landry afin d'ajuster la longueur d'une rue privée avec le cercle de virage de plus de 190 mètres et corrige l'intersection de la future rue privée avec la route de la Montagne pour y avoir un angle de 77 degrés sur une longueur de 30 mètres au lieu d'un angle de 90 degrés.

La localisation de cet immeuble se situe sur la partie du lot #33H du rang II, canton de Carleton.

2^e demande : M. Christian Bernard (résolution 08-03-53-1)

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE la demande de dérogation mineure soumise par monsieur Christian Bernard visant à régulariser la marge de recul avant d'un immeuble situé au 28, rue des Mélèzes à Carleton-sur-Mer soit ajustée à 12,44 mètres au lieu d'une marge exigée de 7.5 à 8.5 mètres ou l'enlèvement des deux (2) voisins.

La localisation de cet immeuble se situe sur le lot projeté #4 092 352.

08-03-54 DEMANDE D'APPUI – PROJET DE DÉVELOPPEMENT AU PACTE RURAL

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer appui la demande d'aide financière qui a été déposée au pacte rural pour le projet *Écovoile Baie-des-Chaleurs* ainsi que le projet de *Web Télé-Jeunesse* soumis par la Maison des jeunes de Carleton.

08-03-55 ASSISES ANNUELLES – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer délègue monsieur Michel Lacroix, maire, pour assister aux assises annuelles de l'U.M.Q.

08-03-56 AVIS DE MOTION

Monsieur Jean-Eudes Boudreau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement d'emprunt pour acquitter les différents cautionnements de l'Association des golfeurs de Carleton.

08-03-57 ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE ce dossier soit porté à l'étude.

08-03-58 AUTORISATION DE SIGNATURES - SERVITUDE

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer autorise monsieur Michel Lacroix, maire, ou en son absence monsieur Jean-Eudes Boudreau, maire suppléant, et André Allard, directeur général et greffier, à signer le document requis pour un acte de servitude en faveur de la Ville de Carleton-sur-Mer sur le lot 3 547 854, propriété de Sonia Leblanc et Claude Bélisle.

08-03-59 RÈGLEMENT #2008-137

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement #2008-137, modifiant le règlement de zonage #91-123 afin d'agrandir la zone M4 du plan de zonage de l'ex-municipalité de Saint-Omer, soit adopté de façon définitive.

08-03-60 RÈGLEMENT #2008-139

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux
Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement #2008-139, décrétant une dépense de 542 007 \$ et un emprunt de 542 007 \$ pour effectuer certains travaux d'amélioration aux infrastructures sur les rues Comeau, de la Montagne, route Bernard et terrains de tennis, soit adopté tel que présenté.

08-03-61 MANDAT – DOSSIER ALIMENTATION D'EAU POTABLE

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau
APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte de mandater monsieur Pierre Bourget, arpenteur géomètre, pour différents travaux d'arpentage dans le cadre du dossier de la mise aux normes du réseau d'aqueduc pour un montant de 8 410 \$ et également, accepte le mandat de Inspec-Sol pour procéder à des travaux d'analyse de sol contaminé dont l'évaluation du mandat est de 9 435 \$.

08-03-62 ENTRETIEN HORTICOLE DES ESPACES AMÉNAGÉS

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte la proposition pour l'entretien horticole des espaces aménagés à la Ville de Carleton-sur-Mer pour la saison 2008 des services horticoles *La Fée gantée* pour un montant totale de 15 477.42 \$ (taxes incluses) en prenant soin d'y enlever l'entretien au niveau du terrain de golf.

**08-03-63 AUTORISATION À LA VILLE DE MONTMAGNY D'ACCEPTER
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ LA PROPOSITION DE
SSQ-VIE DANS LE CADRE DU REGROUPEMENT DU LAC
ST-JEAN / BAS ST-LAURENT / GASPÉSIE / CÔTE NORD**

CONSIDÉRANT le mandat confié au Groupe financier AGA Inc.(AGA) afin d'agir à titre de consultant pour la municipalité dans le cadre du regroupement d'achat en assurance collective du Lac St-Jean / Bas St-Laurent / Gaspésie / Côte Nord ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) compagnies ont déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois tel que prévu au devis;

CONSIDÉRANT les conclusions d'AGA ;

CONSIDÉRANT la décision unanime des municipalités du regroupement face au choix de l'assureur à retenir ;

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers

APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux

Et résolu à l'unanimité

D'accepter la soumission de SSQ-Vie pour toutes les protections qui y sont prévues ;

Que ce contrat pour une durée de soixante (60) mois maximum, sujet au renouvellement tel que prévu au devis, que leur mise en vigueur soit effective le 1^{er} avril 2008, que les taux soient garantis jusqu'au 31 juillet 2009 et les frais d'administration jusqu'à la fin des contrats (maximum 60 mois) ;

D'autoriser la ville de Montmagny à octroyer pour et au nom de notre municipalité le contrat indiqué ci-haut selon les dispositions de la Loi.

Que les taux et les primes pour chacune des protections soient pour les 16 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA.

Attendu que les primes vont varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes).

08-03-64 DEMANDE - AQUACULTURE ANMAKA

Il est PROPOSÉ

Et résolu à l'unanimité

QUE la demande soumise par Aquaculture AnMaKa soit portée à l'étude.

08-03-65 FONDATION CORNÉLIUS – BROTHERTON

Il est PROPOSÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne

APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer s'engage à verser à la Fondation Cornélius – Brotherton un soutien financier au montant de 1 600 \$ par année pour les cinq (5) prochaines années.

08-03-66 **RÉFRIGÉRATION AU CENTRE CIVIQUE**

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer porte à l'étude la documentation reçu de la part de la compagnie Cimco en regard avec le système de réfrigération au centre civique.

08-03-67 **DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'URBANISME**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte la recommandation du comité de sélection à l'effet d'engager monsieur Roland Besnier à titre de directeur du Développement économique et de l'Urbanisme au salaire de 45 000 \$ avec un (1) an de probation.

08-03-68 **VENTE DE TERRAIN**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau
APPUYÉ par : M. Raymond Deslauriers
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte de vendre deux (2) lots portant les numéros 3 547 933 et 3 547 934 à la compagnie *9188-9634 Québec Inc.* faisant affaires sous le nom de *Condos Baie-des-Chaleurs* pour la construction de un (1) ou deux (2) immeubles à logements, au prix de l'évaluation municipale plus 15 %.

QUE messieurs Michel Lacroix, maire, ou en son absence monsieur Jean-Eudes Boudreau, et André Allard, directeur général et greffier, soient autorisés à signer le contrat notarié à cet effet.

08-03-69 **FACTURE – TABLE DE CONCERTATION AGROALIMENTAIRE**

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

QUE ce dossier soit porté à l'étude afin de vérifier si la Ville de Carleton-sur-Mer a déjà acquitté la facturation soumise.

08-03-70 **DEMANDE DE MODIFICATION – CPTAQ**

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux
APPUYÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer modifie la demande d'exclusion présentée à la CPTAQ sous le numéro 356036 pour la remplacer par une demande d'utilisation autre que l'agriculture;

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer indique à la CPTAQ qu'il n'y a pas d'autres endroits appropriés et disponibles hors de la zone agricole pour la demande soumise;

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer indique à la CPTAQ que la demande présentée est conforme à la réglementation de zonage municipale.

08-03-71 **DEMANDE À LA CPTAQ**

En considérant le projet de normalisation des équipements de production et de distribution de l'eau potable à la Ville de Carleton-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer doit acquérir un lot (partie du 3 547 163) et une servitude de passage sur la même partie de lot pour l'accès et l'aménagement d'un réservoir d'eau potable en milieu forestier;

CONSIDÉRANT QUE l'impact sur l'agriculture est nul compte tenu que la construction se fera en milieu boisé en flanc de montagne;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge qu'il n'y a pas d'autres endroits en milieu non-agricole pour la réalisation de ce projet;

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau

APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer dépose une demande à la CPTAQ pour une utilisation autre que l'agriculture selon le plan et la description technique préparés par monsieur Pierre Bourget, arpenteur géomètre, en date du 4 mars 2008.

08-03-72 BUDGET O.M.H.

Il est PROPOSÉ par: M. Rémi Lebreux

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer approuve les prévisions budgétaires 2008 de l'Office municipal d'habitation de Carleton-Saint-Omer.

08-03-73 ROUTE DU BANC

Il est PROPOSÉ par : M. Donald Falardeau

APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer adresse une demande au propriétaire des terrains longeant la route du banc de Carleton conduisant à la tour des sternes à l'effet de céder, par vente, une largeur de 4 pieds pour une somme nominale de 1 \$; d'accorder une servitude de 20 pieds (10 pieds de chaque côté de la route) pour les services d'utilités publiques;

D'échanger avec la Ville de Carleton-sur-Mer des terrains qui seront disponible à la suite du déplacement de ladite route afin de régulariser une situation existante tout en s'éloignant d'un cours d'eau du côté Ouest et se rapprochant d'un cours d'eau à l'Est;

QUE messieurs Jean-Eudes Boudreau, maire suppléant, et André Allard, directeur général et greffier, soient autorisés à signer les documents notariés à cet effet.

08-03-74 FÊTE NATIONALE 2008

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudrea

APPUYÉ par : M. Sandro Cormier

Et résolu à l'unanimité

QUE Monsieur Pascal Alain, directeur du service des Loisirs et de la Culture, soit autorisé à présenter une demande de financement auprès de la Société Nationale Gaspésie-îles-de-la-Madeleine dans le cadre du programme d'assistance financière aux manifestations locales pour la *Fête Nationale du Québec*.

08-03-75 LA LEVÉE DE LA RÉUNION

Monsieur Raymond Deslauriers propose de lever la réunion à 21 h.